▶ La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

de retombées économiaues*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. \square

► Contact



FONDATION DU PATRIMOINE Délégation Limousin

80 avenue Baudin 87000 Limoges 05 55 08 17 52 limousin@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [0] [0]





COMMUNE DE LAMZIÈRE-BASSE

Le Boura 19160 Lamazière-Basse 05 55 95 88 79 lamazierebasse.19.mairie@wanadoo.fr

www.lamazierebasse.correze.net

► Nos partenaires











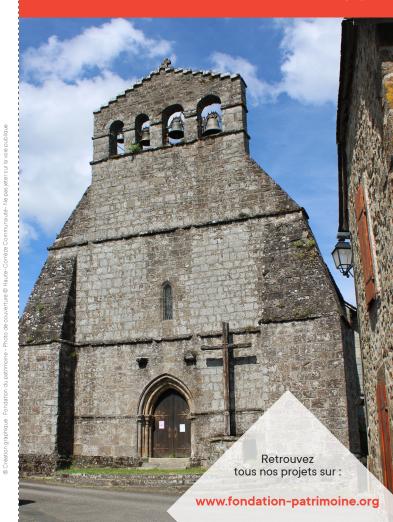




JE DONNE!

AIDEZ-NOUS À RESTAURER L'ÉGLISE SAINT-BARTHÉLÉMY **DE LAMAZIÈRE-BASSE**

Corrèze (19)



► Préserver un patrimoine religieux du XIIème siècle

▶ LE PROJET

Devenue menaçante pour le public, l'église a dû fermer ses portes en 2016, en attente d'un projet lui permettant de les ouvrir à nouveau. Des ardoises pour remplacer les lauzes trop pesantes, une charpente restaurée, des fondations confortées, des eaux pluviales canalisées, des maçonneries consolidées et des décors ravivés, le programme de rénovation qui débute fera intervenir au chevet de l'église de nombreux corps de métier. L'occasion pour les habitants et les curieux de découvrir entre autres l'art du charpentier, du tailleur de pierre ou du peintre restaurateur.

Dans l'église rénovée, la commune de Lamazière-Basse souhaite allier vie cultuelle et vie culturelle : concert, visite guidée, exposition... Rendez-vous pris en 2024 pour franchir le seuil de cette église réveillée!

▶ LE LIEU ET SON HISTOIRE

En remontant des gorges de la Luzège, dominant le bourg de Lamazière-Basse, sa silhouette s'impose au regard. De lauze et de granite, avec son clocher-mur et ses 4 cloches, ses contreforts, elle semble solide, immuable, veillant ses habitants depuis plus d'un millénaire. L'église de Saint-Barthélémy, inscrite monument

historique, cache d'élégants trésors : un sol de galets, des décors peints, une chaire en bois délicatement sculptée offerte par la duchesse de Fontanges, un vitrail comme une ode à la paix et un autre, comme un souffle de vie et de mort. Sous ses airs rudes, l'église cache aussi une grande fragilité : une toiture trop lourde à porter, des fondations fragiles, des fissures qui la rendent sensibles à l'eau

▶ LA MOBILISATION

Ce projet de rénovation qui va débuter est le fruit d'un long travail de la commune de Lamazière-Basse. Il est soutenu par la DRAC, par des habitants d'ici et d'ailleurs dès 2015 via l'association pour la sauvegarde de l'église, puis plus récemment par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Corrèze, le Pays d'art et d'histoire Haute-Corrèze Ventadour et Haute-Corrèze Communauté. Pour faire croître les soutiens autour de ce projet, votre contribution est la bienvenue!

Montant des travaux	1 675 000 € HT
Objectif de collecte	60 000 €
Début des travaux	Premier trimestre 2023









▶ Bulletin de don

 Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Barthélémy de Lamazière-Basse (19)

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/43350 ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Lamazière-Basse

Le montant de mon don est de

□ 80 €	□ 150 €	□ 250 €	□ 500 €
Autremonta	ant :		
Nom ou soc	ciété :		
E-mail :			
Téléphone	(obligatoire)		

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €	
Coût réel après	28 €	51 €	85 €	170 €	
réduction de l'impôt sur le revenu	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	123 €	
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €	
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adresse par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal p courrier postal, merci de cocher la case ci-contre